XIX

EMILE LE BRIS

L'espace et le temps fragmentés*
Enquêtes biographiques à Lomé (Togo) et Accra (Ghana)

***Space and time hashed** : some life stories in Lomé (Togo) and Accra (Ghana)*

Mots-clés : Biographies. Migrants. Néo-citadins. Idéologies et pratiques. Temps. Espace de vie. Lomé (Togo). Accra (Ghana)

Key words : Life stories. Migrants. Fresh city-dwellers. Ideologies and practices. Time. Living space . Lomé (Togo). Accra (Ghana)

Extrait de Emile Le Bris, ***Contenu géographique et contenu social de la notion de résidence. Quelques réflexions à partir de résultats d'enquêtes biographiques effectuées à Lomé (Togo) et Accra (Ghana)***, *in Cahiers d'Etudes africaines,* n° 81-83, 1981, pp. 134-160 et 171-173

* Titre de la Rédaction

Dans ces treize histoires, j'ai essayé d'ordonner en un récit qui se veut cohérent un ensemble de pratiques individuelles (par rapport au statut d'habitation, au travail et à la famille) ; il faudrait affiner le matériau de base en tenant compte des pratiques ludiques, des pratiques quotidiennes par rapport à la ville, etc. Il n'est pas question d'esquisser ici une quelconque typologie ; tout au plus pourrais-je formuler une série de remarques purement factuelles et proposer des hypothèses que seule une exploitation statistique des enquêtes permettrait d'étayer. Sans doute les originaires de Vo Koutimé ont-ils une prédilection pour la menuiserie et pour la blanchisserie ; il est probable que l'accès au marché privé du travail salarié est plus fréquent à Accra ; on peut supposer que la durée de l'apprentissage tend à se raccourcir et que l'on rencontre de plus en plus souvent des ruraux entrant directement sur le marché du travail...

Pourquoi, dans ces conditions, s'investir dans une analyse qualitative préalable ? Il aurait peut-être suffi de mettre tous ces entretiens sur fiches perforées et de sortir des tableaux. Je l'ai fait et, le moins que l'on puisse en dire, c'est que l'opération était prématurée. Le risque est double : ou bien l'on se contente d'un « tri à plat » de certaines variables (lieu, profession, situation de famille, etc.) et l'on perd la dimension diachronique, ou bien l'on cherche à inclure cette dimension et l'on s'aperçoit que, outre les obstacles techniques de codification, l'opération se heurte à un problème de compréhension.

Qu'y a-t-il de commun entre le blanchisseur A.S. (biographie n° 5) et le manœuvre K. T. (biographie n° 6) ? Assurément ni les pratiques, ni le discours. Ces deux personnages ont pourtant en commun le fait d'avoir quitté leur village pour s'installer durablement en ville sans avoir acquis au départ une qualification scolaire ou professionnelle très poussée. L'un et l'autre sont la victime et/ou l'instrument d'un processus de dépréciation généralisée de la force de travail. L'un et l'autre, pourtant, se situent différemment par rapport à une *matrice spatio-temporelle* nouvelle : celle de la grande ville. Sur le plan méthodologique, il me semble qu'un travail approfondi de réflexion doit être mené à partir de la grille suivante, avant d'aborder l'exploitation statistique des résultat :

Des pratiques à l'idéologie du sujet

travail habitat famille ville village etc.	Discours sur ces pratiques	Stratégies multiples	Rapports sociaux réels	Rapport à une matrice spatio-temporelle nouvelle

Dans les interviews recueillies, où, rappelons-le, j'ai privilégié l'information « objective », transparaissent malgré tout certains éléments de

l'idéologie du sujet ; celle-ci ne se résume pas à des fragments de discours ; elle surgit aussi dans certaines pratiques spécifiques telles que l'accès à des signes extérieurs de richesse (voiture, électricité, mobilier moderne, etc.) ou l'effort consenti pour tel ou tel type de scolarisation (secondaire, voire supérieure, école française ou école anglaise). Trois types de discours sont par ailleurs très significatifs : l'exposé des raisons du départ, l'appréciation des rapports avec le village d'origine (confrontée à la nature réelle de ces rapports), les projets d'avenir (en particulier dans le domaine professionnel). Dans le cas des migrants ouatchi, l'« idéologie du sujet » ne s'est pas radicalement transformée depuis 1920. Certes, il existe des formulations différentes mais le grand clivage s'opère entre les sujets chez lesquels cette idéologie rencontre une résistance du fait des conditions objectives de vie (survie difficile en ville, grande pauvreté, absence totale de qualification, etc.) et ceux dont elle renforce les pratiques sociales en leur donnant un sens. Dans le premier cas, le néo-citadin vit son départ comme un échec (« les copains de mon âge se moquaient de moi parce que je ' faisais *awoba* ', j'ai eu honte de vivre au village ») ; il n'assume pas « un changement social qui se résout dans une incessante fuite vers un avenir dont [il] découvre l'existence en même temps qu'[il] ne prévoit rien de son éventuel contenu » (Gibbal 1974 : 398).

Ce problème du temps constitue bien, avec celui de l'espace, la clé de la question initiale. Les biographies présentées font apparaître non des histoires de vie mais des fragments d'histoires et il n'est plus possible de retrouver un principe d'unité autrement que par tronçon. Le temps en ville n'est plus ni continu (le cas de K. T., biographie n° 6, montre que l'on est hors du cycle jeunesse-maturité-vieillesse), ni homogène (temps divers de l'apprentissage, temps incontrôlable du métier, sauf, du moins les néo-citadins le pensent-ils, si l'on s'établit « à son compte », temps incertain des relations avec le village d'origine), ni répétitif (le passé ne se reproduit plus dans le présent). Dans ce temps segmenté, les points de repère sont imposés de l'extérieur par l'État (travail forcé, expulsion des étrangers du Ghana en 1969). Le migrant se heurte également à certains dispositifs d'organisation de l'espace constitutifs d'une matrice nouvelle (frontières, communications, limites de quartier, d'îlot...). Le migrant ne se propage plus sur un espace homogène et continu, il se déplace sur un espace territorialisé, donc fractionné, discontinu. L'État moderne a, entre autres fonctions, celle de totaliser et de capitaliser les fragments d'histoire pour en faire l'Histoire ; il doit aussi veiller à unifier, à homogénéiser l'espace sur une base nationale. Ces processus sont tout juste engagés en Afrique, et certains néo-citadins ont la possibilité de jouer des représentations de l'espace et du temps héritées de leur passé villageois et d'une matrice spatio-temporelle nouvelle pour tenter, par un « bricolage » sans cesse remis en cause, de construire leur « espace de vie ». N. E. (biographie n° 2) refuse d'évoluer dans le temps et dans l'espace de l'entreprise T., mais il utilise cet espace et ce temps pour s'engager dans une aventure qui l'en libère... jusqu'à ce qu'une clôture (frontière algérienne) l'arrête.

K. K. (biographie n° 3), A. K. (biographie n° 4), K. A. (biographie n° 7) vivant aujourd'hui à Accra, mais aussi A. K. (biographie n° 9) résidant à Lomé, illustrent bien cette construction permanente et fragile qu'est l'« espace de vie » ; perpétuels « corps étrangers » dans un espace transnational, ils exploitent le caractère cellulaire de l'espace (frontière protectrice) mais cherchent, *à leur niveau*, à unifier ce qui est fragmenté.

On serait presque tenté, pour conclure, de parler du caractère subversif de l'« espace de vie ». Observons d'ailleurs, au passage, que la marge de manœuvre des migrants s'amoindrit terriblement (on a pu constater au Ghana à quel point la dévaluation du cédi était un facteur de rétrécissement et d'appauvrissement de cet « espace de vie »). Sur un plan strictement méthodologique j'espère avoir introduit l'idée que l'espace social n'a pas de nature intrinsèque et que l'étude des migrations en Afrique s'accommode mal des méthodes qui postulent l'existence d'un espace « transcendant ». Une telle étude relève davantage d'une anthropologie de l'espace pour la pratique de laquelle le géographe est bien armé. Il reste que la mise en œuvre de procédures d'enquêtes approfondies sur des micro-unités entraîne le risque pour le chercheur de s'en tenir au vécu représenté. Seule une réflexion appropriée permettra d'éviter cet écueil en appliquant aux échantillons enquêtés des méthodes quantitatives sans, pour autant, appauvrir ou dénaturer l'information.

Légende commune aux figures accompagnant les biographies

1. Grille spatio-temporelle

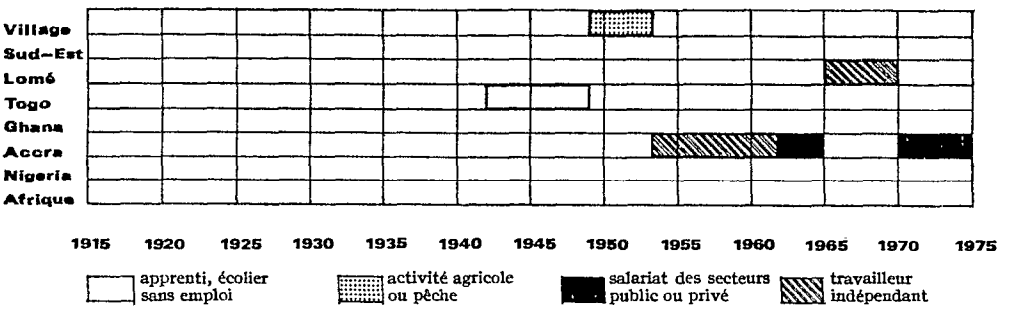

2. Cartes figurant les « espaces migratoires »

famille ou originaire assure l'hébergement et l'insertion

famille ou originaire assure l'hébergement

insertion individuelle (migrant locataire)

insertion individuelle (migrant propriétaire)

3. Diagrammes de parenté

Le Diagramme 1 représente la famille du migrant au village. Les signes hachurés correspondent aux non-résidents (le lieu de résidence est indiqué au-dessous).

Le Diagramme 2 représente le groupe familial au lieu de migration. S'y trouvent indiqués : le lieu d'origine des épouses (village, Sud-Est, Togo, autre pays) et la date du mariage, le lieu de résidence des enfants s'ils sont non-résidents et leur situation scolaire (**ef** = école française ; **ea** = école anglaise).

Sur les deux diagrammes le signe représentant Ego est noir.

Biographie n° 1 (Fig. 1, 1a)
Lieu de résidence : Accra (Bubiashie)
Premier départ : 1948
Age : 36 ans
Sexe : masculin

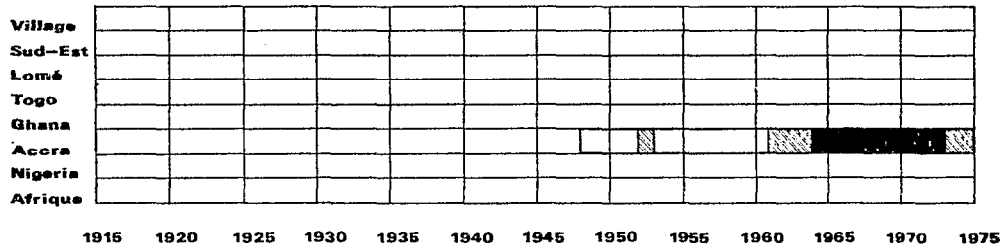

FIGURE 1

M. K. K. n'a connu le Togo que pendant les neuf premières années de sa vie ; depuis 1948 il réside à Accra dans les quartiers situés au nord-ouest de la ville. L'enquête ne nous éclaire guère sur ses origines familiales ; on sait seulement qu'il est le deuxième fils d'une lignée qui en compte une dizaine... Peut-être est-ce la raison pour laquelle le jeune M. K. K. est placé très jeune comme « domestique-apprenti » chez un oncle de son père, blanchisseur à Accra (quartier Kaneshie)[3]. Après un apprentissage de durée normale, quatre années (mais s'agissait-il d'un véritable apprentissage ?), il ne parvient pas à gagner son autonomie. A 15 ans, il s'installe dans un quartier voisin (Mataheko) et entame un nouvel apprentissage sans rapport avec le précédent (menuiserie) ; incapable de réunir les fonds nécessaires à sa « libération »[4], il se trouvera « piégé » près de huit ans chez son patron. Pendant toute cette période, son statut de résidence est particulièrement difficile à préciser ; locataire d'un compatriote à Mataheko, il revient loger de temps en temps chez son oncle paternel, à Kaneshie.

A 22 ans M. K. K., enfin « libéré », ouvre un atelier de menuiserie à Mataheko dans un local loué à son oncle maternel. Moins d'un an plus tard, il trouve un local plus grand dans un quartier excentré (Bubiashie) et son affaire prend, apparemment, de l'extension (recrutement de quatre « boys-apprentis »). Assez rapidement, il cumule des emplois salariés avec son travail indépendant et on le trouve en 1975 à la tête d'une importante maisonnée assez confor-

3. Il n'est pas indifférent de rapporter le motif « officiel » de ce départ précoce : « J'ai quitté le village après avoir consulté *Afâ Nagonou* ; cet oracle a dit que je n'avais pas le droit de vivre auprès de mon père... » Aujourd'hui M. K. K. déclare exercer des activités de « devin » à Accra.

4. La « libération » correspond à l'obtention du « diplôme », moyennant le versement au patron d'une assez forte somme ; l'apprenti doit aussi faire un certain nombre de cadeaux à celui qui l'a formé et il est censé travailler gratuitement pour lui pendant une période de durée variable (généralement six mois) dite *akpe dodo* (« remerciement »).

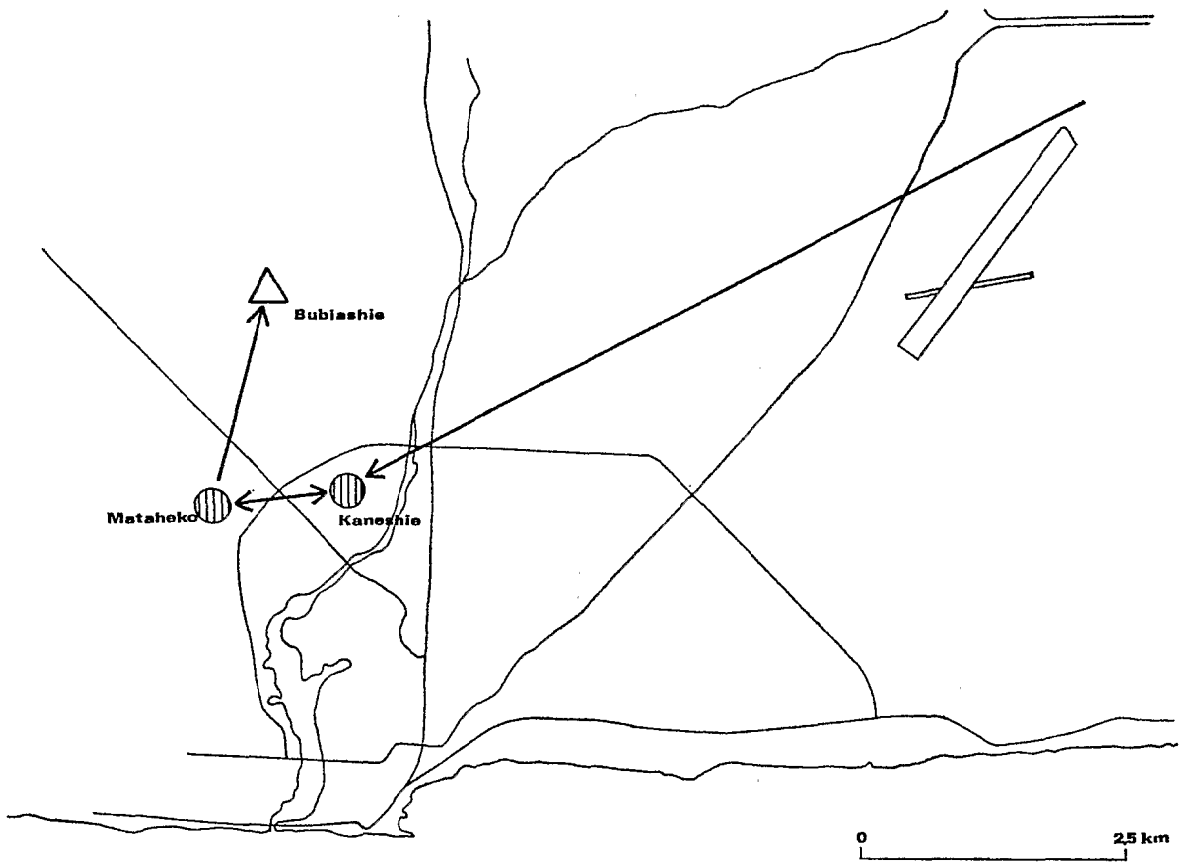

FIG. 1a. Accra.

tablement installée. Cette double activité explique sans doute sa relative instabilité dans les emplois salariés.

Toute sa famille est présente à Accra et il ne semble pas que les boys-apprentis soient recrutés au village d'origine ; les rapports avec celui-ci se limitent à deux visites par an au cours desquelles M. K. K. remplit auprès de ses parents encore en vie les devoirs du migrant qui a réussi (cadeaux divers et dons en argent d'environ 2 000 F CFA).

Biographie n° 2 (Fig. 2, 2a)
Lieu de résidence : Accra (Nima)
Premier départ : 1949
Age : 43 ans
Sexe : masculin

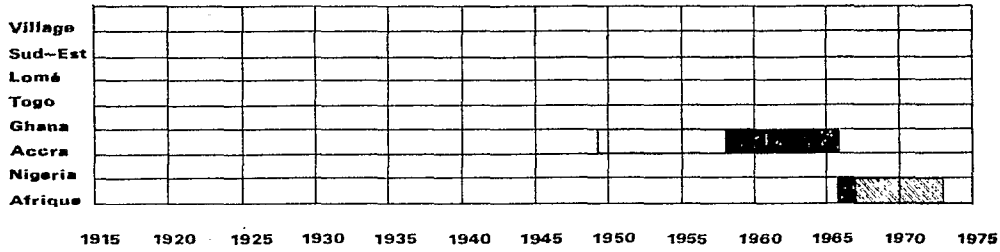

FIGURE 2

La migration de N. E. commence dans des conditions assez habituelles : les années qui suivent la fin de la Seconde Guerre mondiale sont, pour le village de Vo Koutimé, des années difficiles (fermeture du marché hebdomadaire, perte de vitesse par rapport au bourg voisin de Vogan) ; par ailleurs, comme beaucoup d'autres villageois, N. E. profite de l'ouverture des frontières après 1945 pour gagner le Ghana ; logé chez un oncle paternel, il apprend la menuiserie. Faute de moyens financiers, cette période d'« apprentissage » se prolonge près de dix ans...

N. E. commence en 1958 une vie de travailleur salarié dont les caractéristiques sont tout à fait particulières ; en huit ans il connaît quatre entreprises différentes (il affirme être parti volontairement dans chaque cas). La dernière entreprise l'envoie sur un chantier à Kankan (Guinée) mais, au bout de quelques mois, refusant d'être transféré sur un autre chantier, il se replie sur Freetown (Sierra Leone). De là, il tente de gagner la France par l'Algérie mais, faute de papiers d'identité, il est refoulé et se retrouve à Abidjan où il ouvre un atelier de menuiserie. En 1972, à Monrovia (Liberia) cette fois, il exerce toujours le métier d'artisan menuisier. Cet intermède est de courte durée et, en 1973, il revient à son point de départ, plus précisément à Accra dans le bidonville de Nima (mais il se plaît à souligner que la pièce qu'il loue est équipée de l'électricité !).

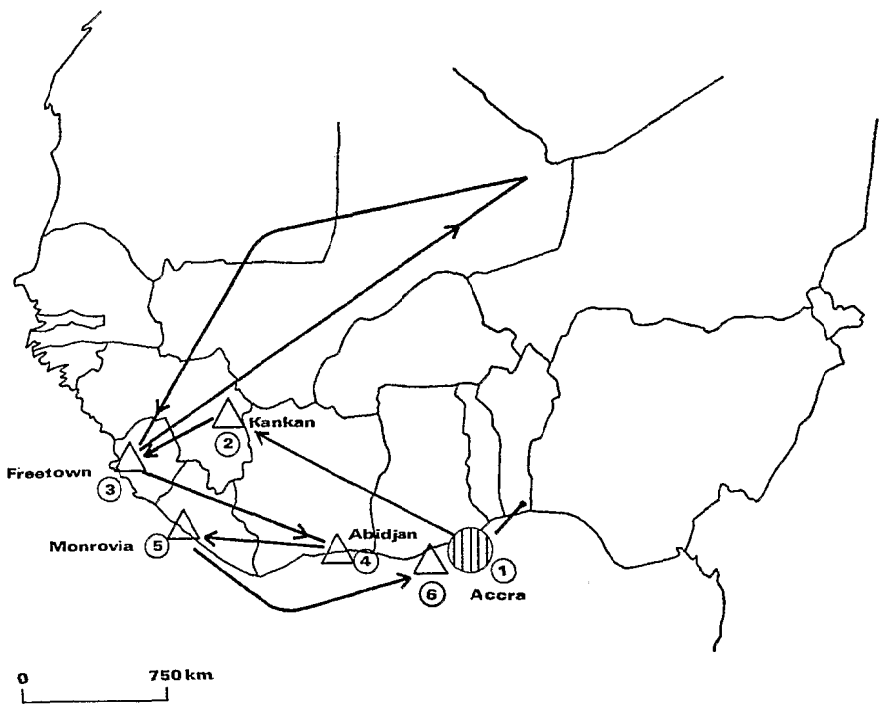

FIGURE 2a

N. E. s'est marié au cours de son premier séjour à Accra à une originaire de Vo Koutimé ; cette femme a divorcé mais n'est pas repartie au village ; en revanche, la fille née du mariage est élevée à Vo Koutimé par son grand-père maternel.

N. E. n'est pas retourné au village depuis une dizaine d'années. Les deux parcelles qu'il a héritées de son père sont cultivées par ses oncles paternels, mais il ne semble pas que ce migrant assez exceptionnel ait l'intention de resserrer ses liens avec le village d'origine.

Biographie n° 3 (Fig. 3, 3a, 3b)
Lieu de résidence : Accra (Bubiashie)
Premier départ : 1919
Age : 74 ans
Sexe : masculin

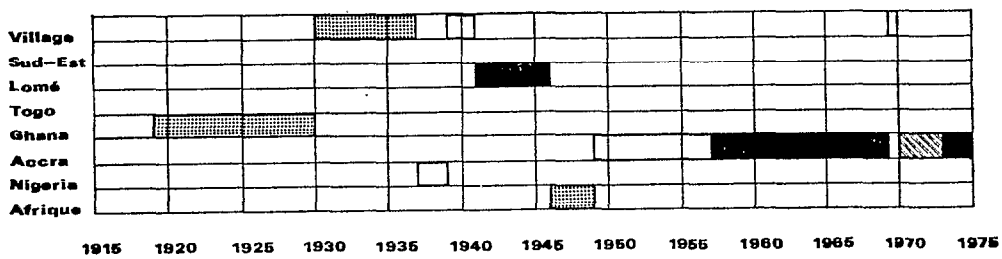

FIGURE 3

K. K. a quitté le village à l'âge de 18 ans. Il est issu d'une famille assez pauvre (le père possède cependant quelques parcelles) et très nombreuse (onze enfants de trois femmes). Afin de couvrir une dette contractée par son père ou par un oncle, K. K. a été contraint, très jeune, de « faire *awoba* » chez le créancier (forme d'esclavage pour dette encore pratiquée dans le Sud-Est du Togo). On peut supposer qu'il est parti pour le Ghana afin d'échapper à cette situation pénible et infamante.

Ses conditions de vie au Ghana ne sont, en vérité, guère plus enviables. D'abord manœuvre non rémunéré sur une plantation de cacao au sud de Kumasi, puis homme à tout faire chez un oncle au nord-ouest d'Accra, il ne dispose pratiquement d'aucun revenu pendant une dizaine d'années. Ses conditions d'hébergement sont particulièrement précaires (« cases faites de carton et de torchis »).

Rentré au village, il est repris par le créancier qui le contraint de nouveau à « faire *awoba* » pendant six ans ! A 35 ans, K. K. recouvre enfin sa liberté et part tenter sa chance au Nigeria ; usé physiquement, il ne supporte pas l'apprentissage (particulièrement difficile il est vrai) de la bijouterie. Rappelé au village par le décès de son père, il est de nouveau, faute d'argent, littéralement piégé pendant deux ans au cours desquels il n'exerce aucune activité.

Durant la période troublée de l'effort de guerre, K. K. exerce

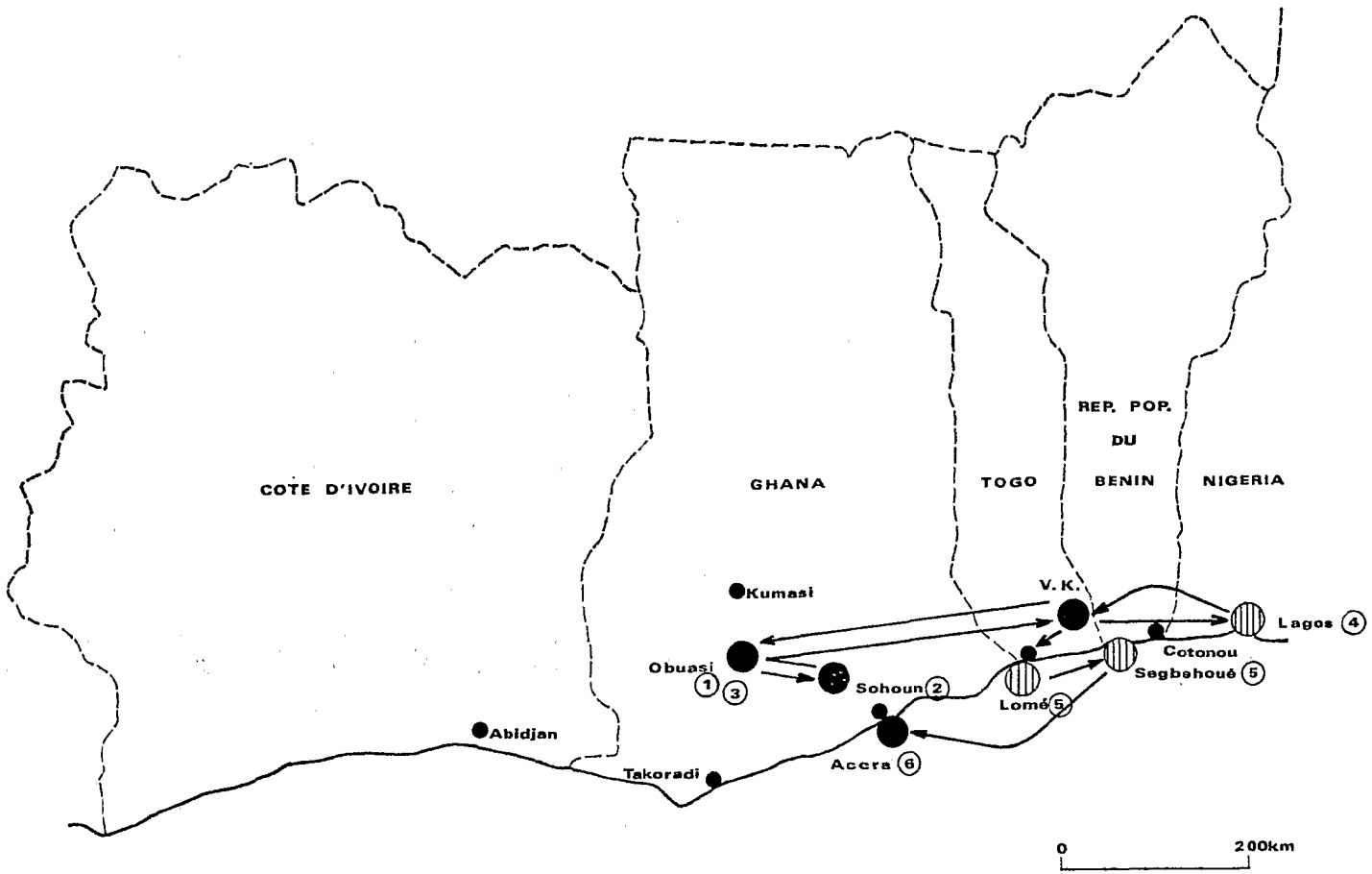
COTE D'IVOIRE
GHANA
TOGO
REP. POP.
DU
BENIN
NIGERIA
Kumasi
V. K.
Lagos 4
Cotonou
Segbahoué 5
Obuasi
1
3
Sohoun 2
Lomé 5
Abidjan
Takoradi
Accra 6
0
200km

FIGURE 3a

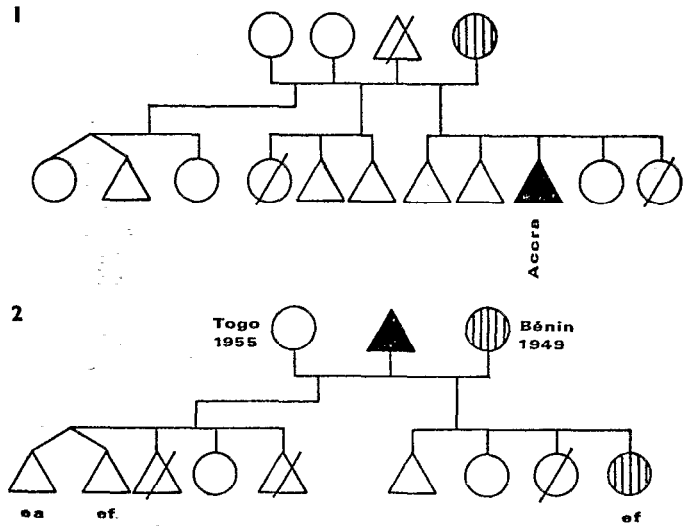

FIGURE 3b

l'activité de piroguier au wharf de Lomé, puis, profitant de l'ouverture des frontières à la fin de la guerre, il passe au Dahomey d'où il gagnera directement Accra en 1948.

A plus de 45 ans (et près de trente ans après son premier départ) commence pour lui une vie plus stable et plus autonome. Il doit pourtant, malgré son âge, franchir toutes les étapes du cursus professionnel (apprentissage, « libération », période de remerciement...). Sa vie familiale personnelle commence également au Ghana ; il y fait venir une femme qu'il a connue au Dahomey ; elle lui donnera quatre enfants mais ils divorceront au bout d'une dizaine d'années. Entre temps, il a épousé une seconde femme originaire de la région de Palimé, au Togo.

L'itinéraire migratoire de K. K. est particulièrement complexe et sa vie, pendant plus de trente ans, est faite de tronçons mal reliés entre eux. On ne peut manquer d'être frappé par l'extraordinaire poids de la famille d'origine dans le cheminement migratoire ; non contente de le contraindre à « faire *awoba* », sa famille lui fait payer un loyer lorsqu'il réside au village ! Son oncle, au Ghana, fait de même tout en le contraignant à exécuter des tâches domestiques. A Accra, un cousin le garde plus de huit ans en apprentissage. Enfin, au village, d'autres cousins exploitent ses palmeraies et conservent les gains.

Malgré ces circonstances difficiles, K. K. est parvenu à stabiliser sa situation à Accra où son salaire de blanchisseur lui permet de loger sa famille dans une maison modeste mais équipée de l'électricité, et de scolariser trois enfants (dont une fille à Vo Koutimé). Pour toutes les raisons qui viennent d'être rapportées, on comprend que K. K. espace ses visites au village (au moment de l'enquête, il n'y était pas retourné depuis l'expulsion des étrangers du Ghana six ans auparavant...).

Biographie nº 4 (Fig. 4, 4a, 4b)
Lieu de résidence : Accra (Bubiashie)
Premier départ : 1922
Age : 63 ans
Sexe : masculin

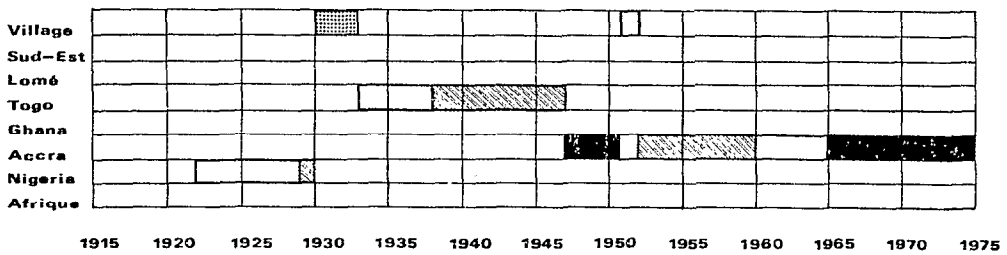

FIGURE 4

A. K. a une très longue vie migratoire (cinquante-trois ans). Il est issu d'une famille de douze enfants nés de deux femmes différentes (il est l'aîné des six enfants de la deuxième épouse). Deux des fils de la première épouse ont, comme lui, quitté le village. Il semble que l'on ait affaire à une famille assez modeste occupant une des fermes du quartier Kpota. A. K. a été envoyé à l'âge de 10 ans, par son père, à Lagos.

En cinquante-trois ans A. K. a résidé successivement à Lagos, à Lomé et à Accra. Ces étapes de durées très inégales (huit ans pour Lagos, vingt-huit pour Accra) sont entrecoupées de deux séjours au village d'origine ; à 18 ans, après le séjour nigérian, il passe trois ans chez son père qu'il aide dans les travaux agricoles. A près de 40 ans, alors qu'il réside déjà au Ghana depuis trois ans, A. K. se replie pendant quelques mois au village sans y exercer d'activité. En revanche, on observera qu'en 1969, lors de l'expulsion générale des étrangers du Ghana, A. K. parvient à se maintenir dans ce pays.

La migration au Nigeria est très particulière en ce sens que A. K. y arrive très jeune et reste sept ans chez un ami de son père (originaire du Sud-Est du Togo) avec le statut de domestique-apprenti (tailleur). Une fois « libéré » d'apprentissage moyennant le versement d'une somme assez importante, il tente de s'installer comme artisan mais il échoue très rapidement.

Arrivé à Lomé à l'âge de 21 ans, il y suivra un peu le même itinéraire. On peut considérer qu'il repart de zéro dans la mesure où il se place comme apprenti-menuisier chez un cousin ; il quitte ce cousin au bout de quatre ans sans obtenir de diplôme mais tente, malgré tout, d'ouvrir un atelier. C'est de nouveau l'échec après quelques mois, ce qui ne l'empêche pas de prendre une épouse originaire de Lomé.

A. K. gagne directement Accra où, à l'âge de 37 ans, il est hébergé pendant quelques mois par un frère (sans doute de l'autre

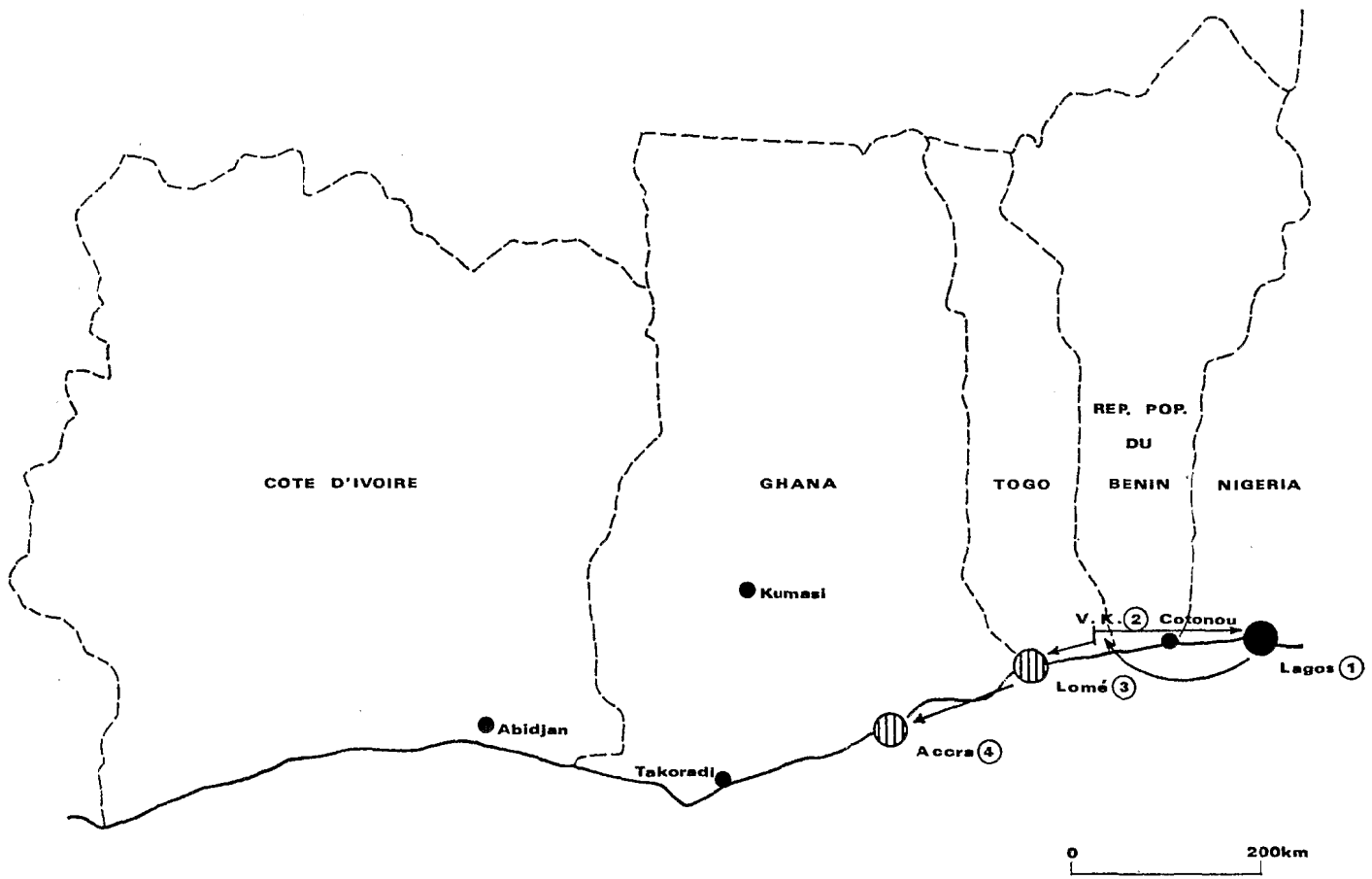
COTE D'IVOIRE
GHANA
TOGO
REP. POP.
DU
BENIN
NIGERIA
Kumasi
V. K. 2
Cotonou
Lagos 1
Lomé 3
Abidjan
Takoradi
Accra 4
0
200km

FIGURE 4a

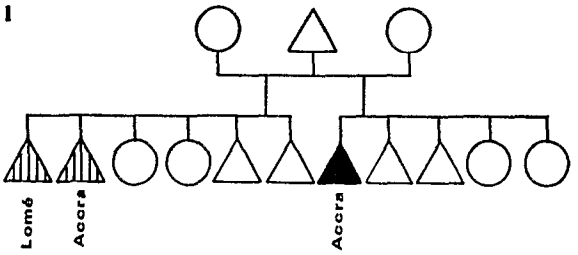

FIGURE 4b

épouse de son père) avant de louer sa propre maison ; sa vie professionnelle prend une tournure tout à fait nouvelle, dans la mesure où elle se partage en périodes d'emploi salarié de plus en plus longues (quatre, huit, puis dix ans) interrompues par des périodes de chômage (un an la première fois, cinq ans la seconde fois). Le second retour à Vo Koutimé en 1951 coïncide à la fois avec une période de chômage et avec la prise d'une épouse. Sur le plan professionnel, il semble donc que la migration à Accra soit une réussite ; A. K. s'est d'ailleurs « libéré » de l'intervention familiale au début des années cinquante et mène une vie assez aisée dans la capitale ghanéenne (maison de deux pièces en dur, mobilier moderne, poste de radio...) ; les choses sont pourtant moins simples qu'il n'y paraît : le fait que le migrant héberge au moment de l'enquête cinq apprentis (et deux nièces) laisse supposer que, parallèlement à des activités salariées, il n'a jamais cessé d'entretenir un atelier privé (de menuiserie ?), au moins depuis son arrivée, en 1952, dans le quartier périphérique de Bubiashie.

A. K. fait également mention d'une troisième source de revenus liée au fait que, malgré la rareté de ses visites au village (aucune depuis trois ans, à cause, dit-il, de la dévaluation du cédi[5]), il continue d'entretenir avec son milieu d'origine des rapports suivis. A. K. n'hérite (tardivement, vers 1970) qu'une parcelle mais il en a pris deux autres en gage et il fait cultiver l'ensemble (cultures vivrières) par ses frères ; il prétend recueillir à Accra l'essentiel du produit de cette culture. Bien qu'apparemment peu intégré à la vie villageoise (vie religieuse, tontines...), il s'est fait construire dans le quartier Kpota une maison couverte d'un toit de tôle.

Cette « vie migratoire » assez fragmentée (on peut parler de trois migrations distinctes) est étalée sur plus de cinquante ans. Aucun projet, aucune stratégie personnelle à long terme ne se dégagent jusqu'à la Seconde Guerre mondiale ; envoyé autoritairement en migration par son père, A. K. semble rester assez largement tributaire de son milieu de départ pendant les trente premières années. On note, correspondant avec l'arrivée au Ghana,

5. Le cédi (il y a deux cédis dans une livre) est l'unité monétaire ghanéenne ; malgré les dévaluations successives, le cédi continue de faire l'objet d'un marché parallèle où on l'échange aujourd'hui à moins de 10 % de son cours officiel.

un relâchement apparent des rapports avec le village et la famille et une certaine forme de stabilisation de la situation de A. K.; cette stabilisation est fondée sur plusieurs types d'activités. A partir de 1950-55, A. K. développe ce que l'on pourrait appeler une stratégie personnelle mais on est malheureusement privé d'informations sur sa progéniture.

Biographie n° 5 (Fig. 5, 5a, 5b)
Lieu de migration : Accra (Adabraka)
Date de départ : 1942
Age : 53 ans
Sexe : masculin

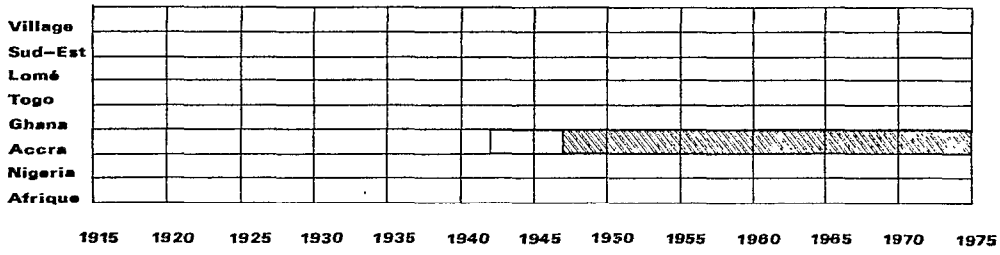

FIGURE 5

Que l'on considère sa situation matérielle à Accra ou sa position par rapport au village d'origine, A. S. est bien l'archétype du migrant qui a réussi... Au départ, il est vrai, sa famille vivait assez confortablement à Vo Koutimé : son père a des terres et deux enfants seulement restés vivants. A. S. quitte d'ailleurs le village assez tardivement (il a 20 ans), sans doute pour échapper à l'effort de guerre.

Il apprend le métier de blanchisseur à Accra, dans le quartier central de Zongo Lane, chez un compatriote qui le loge. Cinq ans plus tard, après une période normale de remerciement (six mois), il s'installe à son compte dans le quartier Adabraka qui, à cette époque (1947), était un quartier périphérique de résidence assez aisée. Il n'a changé ni de lieu ni de métier depuis cette date mais sa famille s'est agrandie ; il vit entouré de ses trois femmes, toutes ouatchi (son ethnie), et de huit enfants, tous scolarisés à l'école anglaise à l'exception des deux plus jeunes (une de ses filles, mariée, est partie). Sept apprentis, qui n'ont avec lui aucun lien de parenté, travaillent à la blanchisserie et sont hébergés avec la famille. L'atelier est, pour l'essentiel, en plein air et l'on n'y emploie pas de matériel moderne ; il est pourtant fréquenté régulièrement par une clientèle aisée (pour partie européenne). On ne peut, par ailleurs, manquer d'être frappé par le contraste entre la relative modestie de la concession louée dans le quartier Adabraka (cet ensemble de maisons « en dur » est tout de même équipé de l'électricité) et les

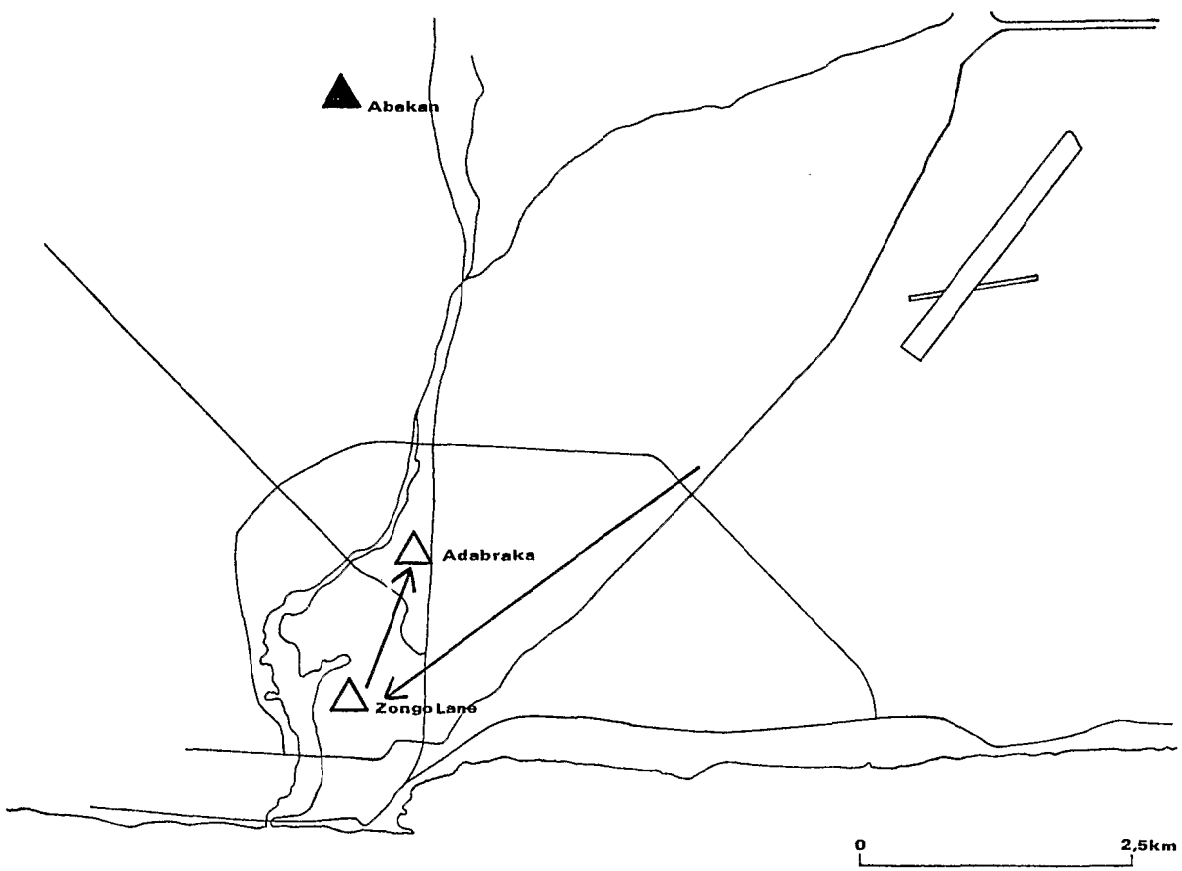

FIG. 5a. Accra.

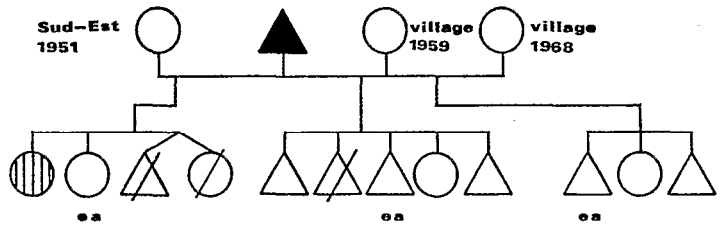

FIGURE 5b

nombreux signes de réussite matérielle de A. S. (certains ne furent d'ailleurs pas évoqués dans l'interview mais furent identifiés au cours de discussions avec l'intéressé à Vo Koutimé) ; déjà propriétaire d'une maison à la périphérie de Nima, il venait, en 1975, de faire construire une luxueuse villa de type européen dans une banlieue proche d'Accra (cette villa n'était évidemment pas destinée à sa propre résidence). A. S. fait également « tourner » un taxi confié à un chauffeur ghanéen ; seuls des problèmes de trésorerie (dont nous n'avons pu identifier les causes) l'ont contraint, peu avant l'enquête, à vendre un camion à Accra et à se séparer, au village, de trois parcelles et de trois moulins à maïs. De l'héritage paternel, il lui reste malgré tout deux grandes parcelles qu'il loue. Il possède aussi dans un hameau de Vo Koutimé une maison assez confortable, recouverte d'un toit de tôle.

Notable, A. S. l'est à la fois à Accra, où il joue les premiers rôles dans l'Association des résidents, et au village, où il va trois ou quatre fois l'an pour rendre visite à sa mère et honorer la mémoire des morts, mais aussi pour soigner son image de migrant ayant réussi. Il ne faudrait cependant pas se méprendre sur la portée réelle d'une telle stratégie : à bien des égards, ce « migrant exemplaire » a construit sa réussite et évolue dans un espace par rapport auquel le Togo en général et Vo Koutimé en particulier constituent une référence extérieure, presque étrangère...

Biographie n° 6 (Fig. 6)
Lieu de migration : Accra (Bubiashie)
Date de départ : 1975
Age : 47 ans
Sexe : masculin

La situation de K. T. est très significative en ce qu'elle illustre la nécessité où se trouve un homme de migrer pour échapper à l'endettement et à la prolétarisation développés sur la base de pratiques spécifiquement villageoises.

Il aurait d'ailleurs été nécessaire, pour mieux comprendre la situation, de compléter l'entretien recueilli à Accra par une investigation au village d'origine ; en effet, K. T. est, à la mort de son père, le seul héritier de trois parcelles ; il doit pourtant les mettre en gage « pour payer les vendeurs de sodabi [alcool de palme consommé lors des cérémonies] et de cercueil » et, cet argent ne suffisant pas, cet homme de 47 ans, marié depuis vingt-six ans et père de quatre enfants, est contraint à l'exil (toute sa famille est restée à Vo Koutimé).

Un cousin germain l'héberge à Accra dans un quartier périphérique (Bubiashie) et lui trouve un emploi de manœuvre dans une maison de commerce. Son salaire de 40 cédis par mois (soit, à cette époque, 8 000 F CFA au cours officiel et environ 4 500 F au cours parallèle) lui permet tout juste de survivre dans la capitale ghanéenne et il ne peut ni rembourser ses dettes ni soutenir sa famille.

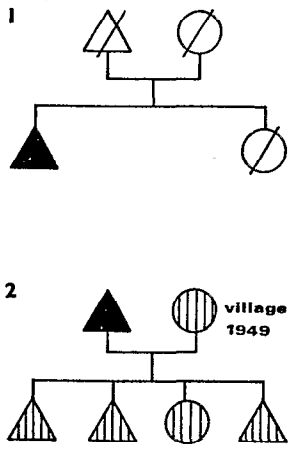

FIGURE 6

Biographie n° 7 (Fig. 7, 7a, 7b)
Lieu de résidence : Accra (Labadi)
Age : 33 ans
Date de départ : 1955
Sexe : féminin

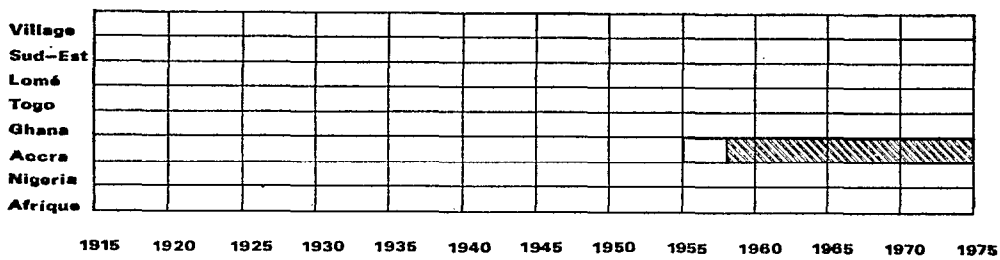

FIGURE 7

K. A. vit à Accra depuis une quinzaine d'années. Sa situation illustre assez bien à quel point les femmes de cette région d'Afrique, même mariées, vivent d'une manière autonome ; cette biographie fournit également un assez bon exemple de système résidentiel complexe.

A l'âge de 13 ans, K. A. suit sa mère à Accra. Si l'on se réfère à la Figure 7b (Diagr. 1), la migration en ville est une « habitude » familiale et il n'est pas étonnant qu'au bout de quinze ans K. A. ait pratiquement perdu toute connaissance des conditions de vie des siens au village (où ne restent que son père et une sœur), même si elle affirme leur avoir rendu visite cinq fois en 1974.

Au cours des premières années, K. A. a alterné l'apprentissage de la couture et une activité d'aide-commerçante (sa mère est revendeuse de produits vivriers sur les marchés).

A 17 ans, elle épouse un homme originaire du Sud-Est du Togo et résidant à Accra et, à partir de ce moment, sa vie va s'organiser autour de trois pôles :

— Son mari lui a loué une maison dans le quartier Labadi (celui où elle était installée avec sa mère). Là, elle vit avec ses huit enfants (tous ceux qui en ont l'âge sont scolarisés) et deux enfants de sa co-épouse (elle est la première épouse). On sait fort peu de choses de ses activités depuis que sa mère s'est repliée sur Lomé. Il semble, d'après les indices qui suivent, que K. A. n'ait pas abandonné les activités de commerce.

— Le mari vit dans le quartier Abekan (banlieue éloignée au nord d'Accra) où il est propriétaire d'une maison. Il dispose de deux taxis urbains et d'une troisième voiture qui assure la liaison Accra-Lomé.

— La mère est donc installée à Lomé, et K. A. envisage d'autant plus fermement de venir l'y rejoindre que son mari se propose d'y construire une maison. En attendant, profitant sans doute de la voiture du mari, il est probable que K. A. fait de fréquentes navettes avec des marchandises entre les deux capitales.

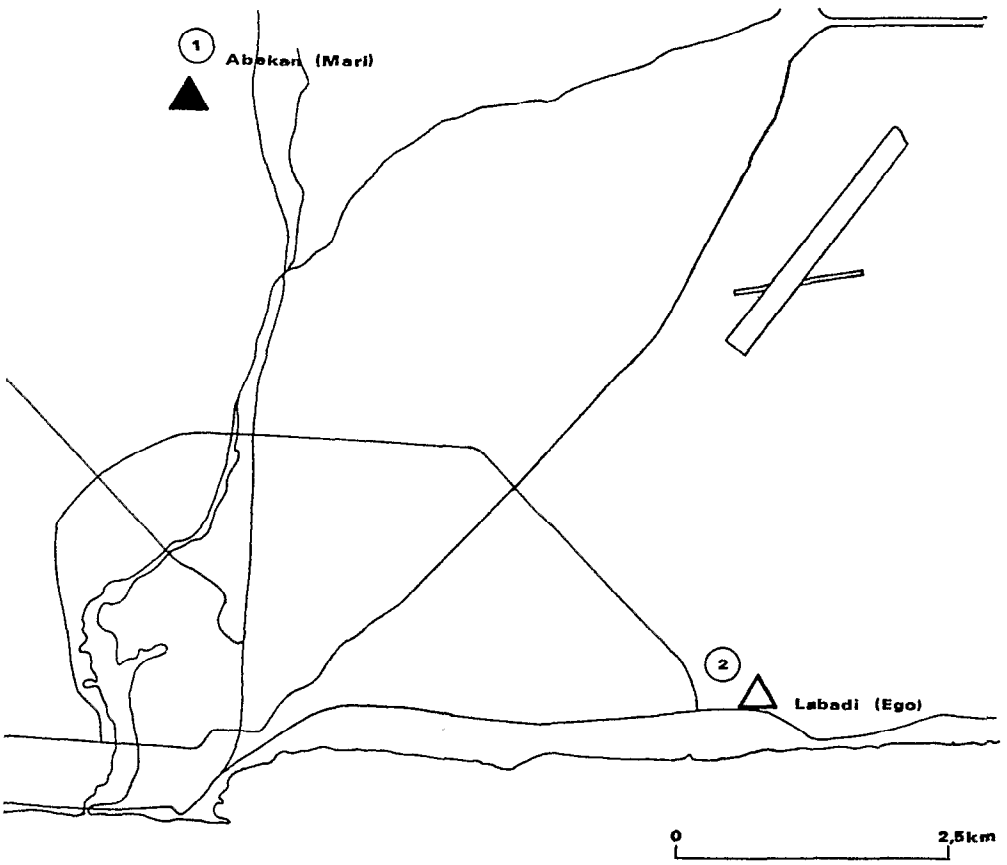

FIG. 7a. Accra.

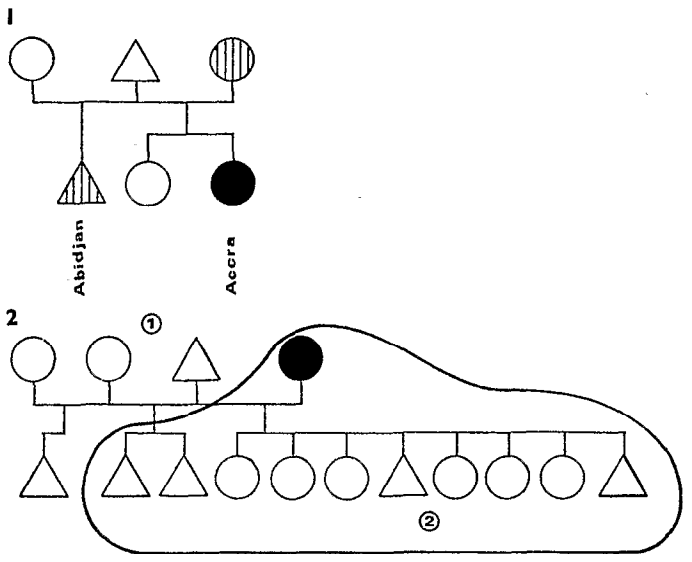

FIGURE 7b

Biographie n° 8 (Fig. 8, 8a, 8b, 8c)

Lieu de résidence : Accra (Abekan)
Date de départ : 1953
Age : 36 ans
Sexe : masculin

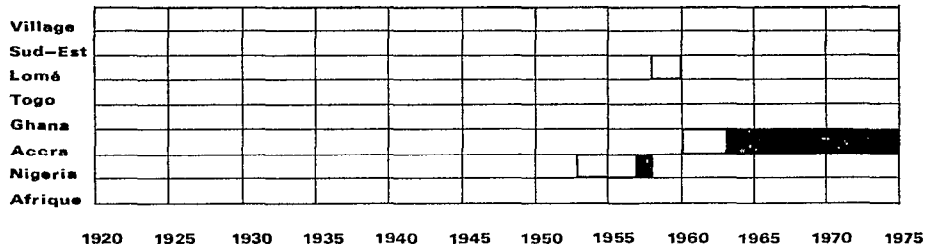

FIGURE 8

A. M. est le troisième fils d'un père monogame. Il est le seul qui ait migré mais on ne peut déterminer à coup sûr les raisons de son départ pour Lagos, en 1953, à l'âge de 14 ans. Il apprend la menuiserie pendant un peu plus de trois ans chez un ami de ses parents originaire de Vo Koutimé (il est également logé chez cet « ami » moyennant un loyer assez élevé). Après une période de remerciement anormalement longue (quinze mois), il est engagé comme menuisier salarié et s'installe à Lagos dans le quartier Yaba, vers l'université (ce quartier est, semble-t-il, très fréquenté par les migrants venus du Sud du Togo), avec la femme ouatchi qu'il vient d'épouser. Contre toute attente (et sans que nous en ayons obtenu de réelle explication) la migration nigériane tourne court et, dans les deux années qui précèdent l'indépendance, A. M. essaie vainement d'ouvrir un atelier à Lomé. En 1960, il rejoint un frère aîné à Accra ; il lui loue (assez cher) un logement relativement spacieux dans l'ancien Zongo mais, pendant trois ans (qui s'ajoutent donc aux deux ans à Lomé), il ne déclare aucun emploi. Ce n'est qu'en 1963 (il a déjà, à 24 ans, une femme et des enfants) que commence pour A. M. une migration « adulte ».

Cette phase est caractérisée par un itinéraire migratoire original à l'intérieur du Grand Accra (cf. Fig. 8a) : il part d'un quartier central et fait en quelque sorte un tour de ville via les quartiers périphériques est et nord (et non selon l'itinéraire habituel du centre vers l'ouest puis vers le nord-ouest proche). Mais ce qui fait l'intérêt de la migration ghanéenne de A. M., c'est la mise en œuvre de stratégies diversifiées et, du moins en apparence, complémentaires.
– A. M. est ce que l'on peut appeler un « promotionnel ». Entre 1963 et 1968, il occupe trois emplois salariés et il semble que cette mobilité soit de son fait (il précise même que l'abandon de la deuxième place est motivé par un refus d'augmentation). A chaque changement son statut s'améliore (de manœuvre à ouvrier professionnel) et son salaire augmente (de près de 100 % entre 1963 et 1968).

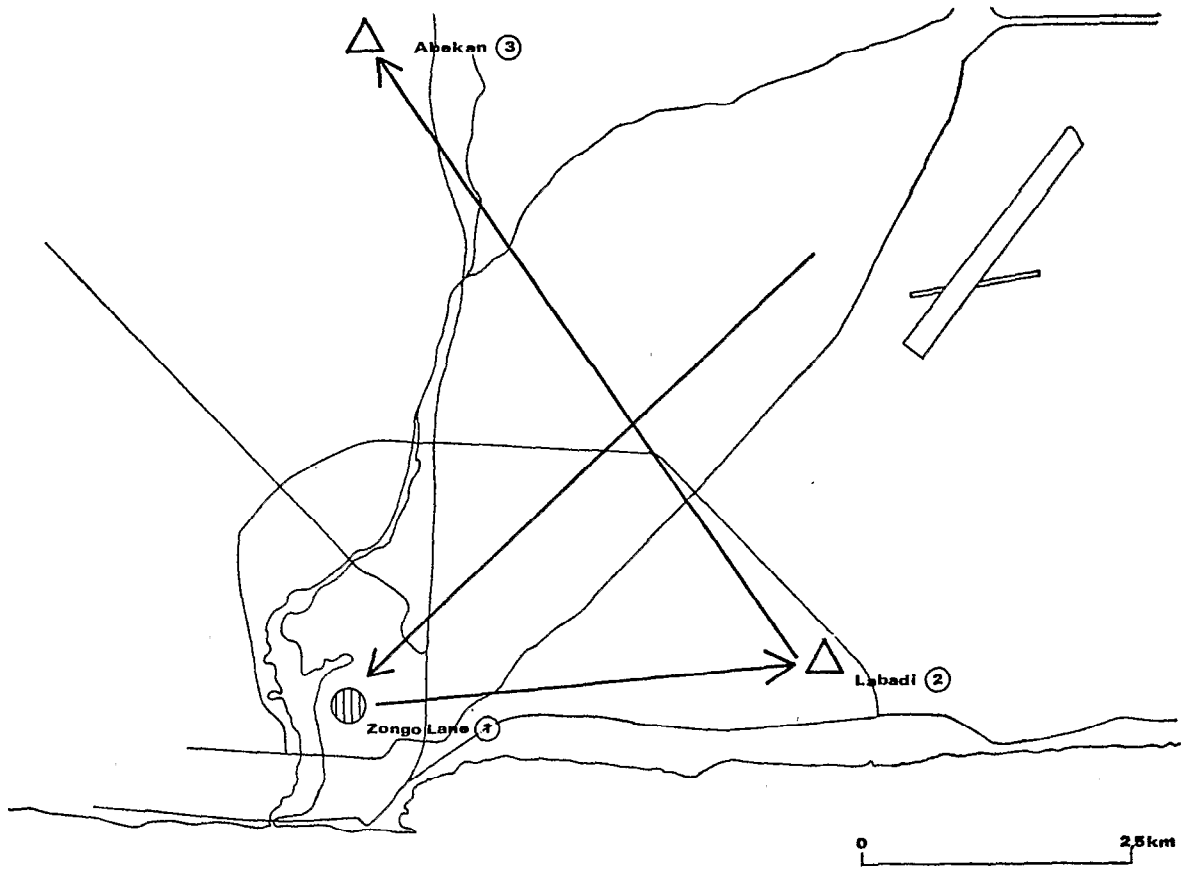

FIG. 8a. Accra.

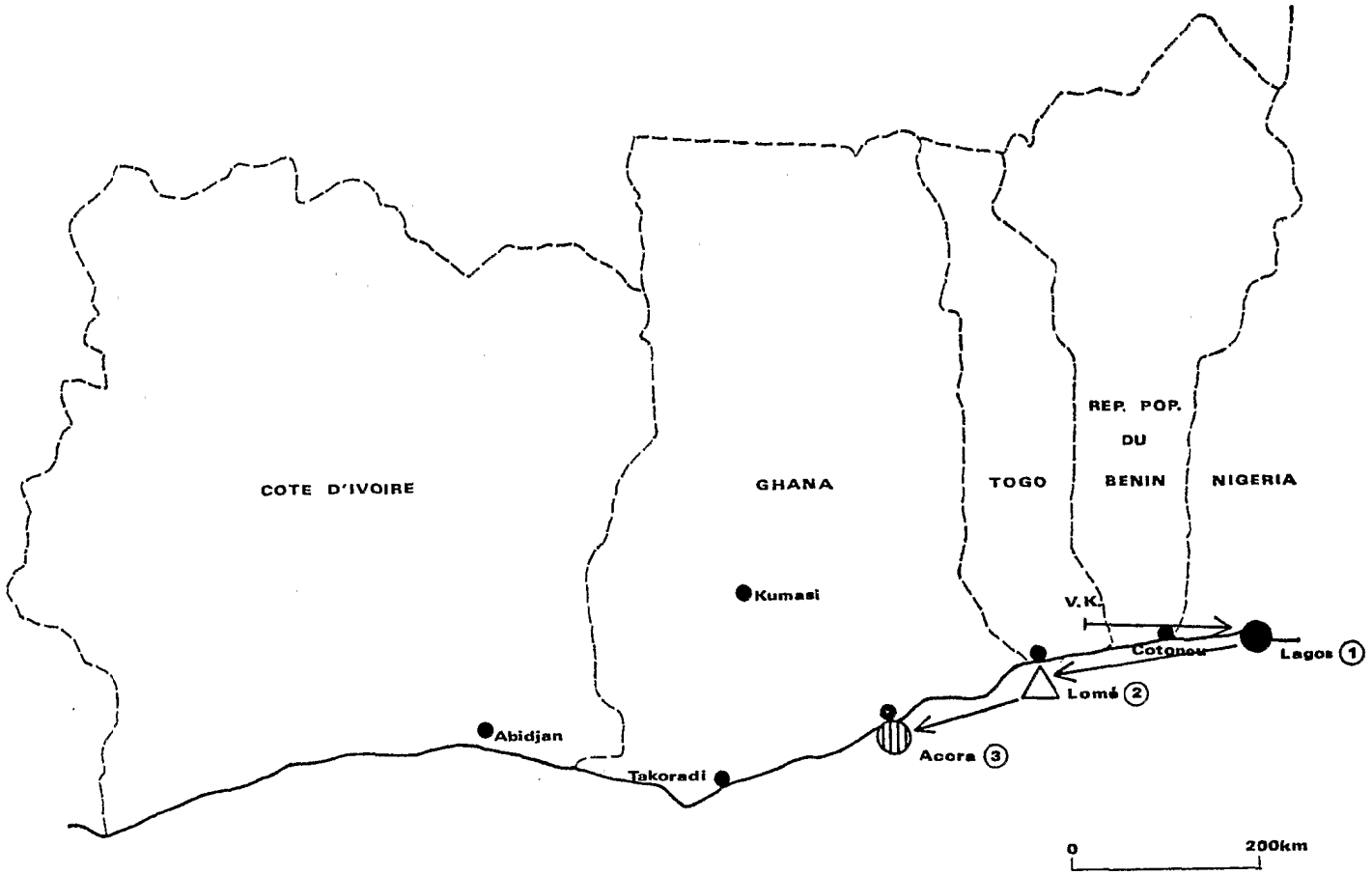
COTE D'IVOIRE
GHANA
TOGO
REP. POP.
DU
BENIN
NIGERIA
Kumasi
V.K.
Cotonou
Lagos (1)
Lomé (2)
Abidjan
Takoradi
Accra (3)
0
200km

FIGURE 8b

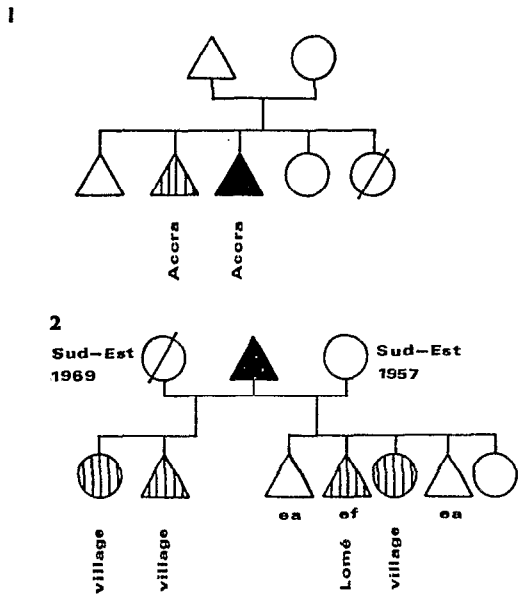

FIGURE 8c

– Dans des registres différents, A. M. manifeste d'ailleurs une réelle volonté de réussite matérielle : la maison qu'il loue un prix modique (un quinzième de son salaire mensuel) est équipée de l'électricité ; il y dispose d'un frigidaire et se propose d'acheter un ventilateur ; il possède un poste radio et un butagaz. Enfin, pour un peu moins de trois mois de salaire, il a acheté un terrain à Accra où il envisage de construire.

– Cette volonté manifeste de réussite n'empêche pas une certaine prudence fondée sur un principe simple : « on ne met pas tous ses œufs dans le même panier ». Ce principe s'applique en particulier à sa descendance (deux fils scolarisés à l'école anglaise, un fils au Togo à l'école française, un fils et une fille au village d'origine).

Cette diversification des stratégies se traduit par un « espace de vie » particulièrement complexe : à Accra se situe incontestablement le pôle principal (emploi, famille, projet immobilier, etc.) ; un de ses fils est scolarisé à Lomé ; au village, enfin, A. M. réalise ce que l'on peut appeler un « investissement culturel ». Bien que tout, dans le cours de son existence depuis 1963, l'ait éloigné de Vo Koutimé, il continue d'y maintenir une présence très forte par des visites assez fréquentes dont ne bénéficient pas seulement ses parents (qui, rappelons-le, ont la garde d'une fille de 3 ans dont la mère vient de décéder) ; lors d'une visite faite quelques mois avant l'enquête il a acheté un bélier, sacrifié lors d'une cérémonie traditionnelle. En 1966, une parcelle que son père lui a léguée de son vivant a été mise en gage pour couvrir les frais de sortie du couvent[6] d'une fille de son premier mariage.

Biographie n° 9 (Fig. 9, 9a, 9b)
Lieu de résidence : Lomé (Tokoin-Ouest)
Date de départ : 1952
Age : 32 ans
Sexe : masculin

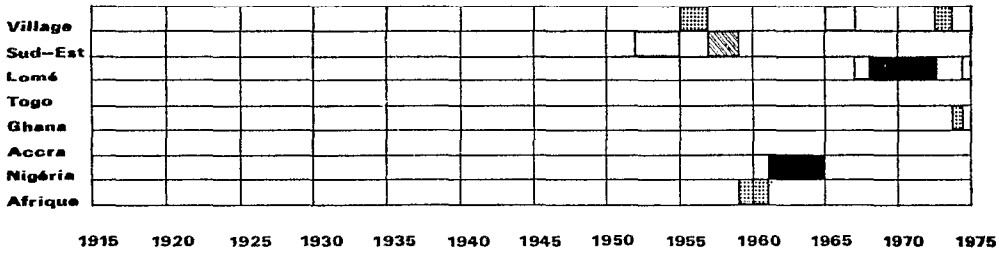

FIGURE 9

A. K. est le quatrième enfant (et le troisième fils) d'une famille assez nombreuse et disposant d'une réserve de terre très faible (voire nulle). Les deux frères aînés sont installés à Kumasi (Ghana) et à Lagos (Nigeria), et A. K. fut placé à moins de 10 ans chez un forgeron du bourg de Vogan, voisin du village.

A 13 ans environ, A. K. satisfait aux rites de « libération » mais il ne dispose d'aucun argent (sa famille a sans doute supporté les frais de fin d'apprentissage) et il revient à Vo Koutimé, s'occupant ici et là à des tâches de salarié agricole. A 15 ans, il installe sa propre forge au bourg de Vogan mais (manque d'expérience personnelle, ou asthénie économique du bourg de Vogan qui n'a pas encore les fonctions administratives qui contribuent aujourd'hui à son animation ?) il doit abandonner au bout de deux ans.

Il a donc 16 ans lorsqu'il entame sa migration externe, mais on commettrait une grave erreur en ne tenant pas compte des six ou sept années au cours desquelles A. K. a développé son expérience extra-agricole et extra-villageoise. Le cheminement migratoire est assez complexe : de Comé (république du Bénin), il passe à Lagos, puis à Lomé, à Afifé (Sud-Est du Ghana) et de nouveau à Lomé : c'est une migration particulièrement « hachée » dont les étapes excèdent rarement cinq ans.

A Comé, A. K. veut amasser quelque argent ; il est pêcheur de crabes, produit que commercialise sans doute sa mère (on remarquera que celle-ci vit manifestement séparée de son mari). A Lagos, un oncle maternel (donc originaire du Bénin) l'héberge et l'aide sans doute à trouver un travail salarié de soudeur-ajusteur.

Rentré au village pour des raisons de santé, il y prend femme

6. Il s'agit de couvents « animistes » où l'on célèbre le culte du *vodũ*. Les futures *vodũsi*, sectatrices des divinités, y sont initiées aux rites. Souvent choisies dès leur enfance, les jeunes filles peuvent faire dans le couvent un séjour de plusieurs années qui coûte généralement assez cher à la famille.

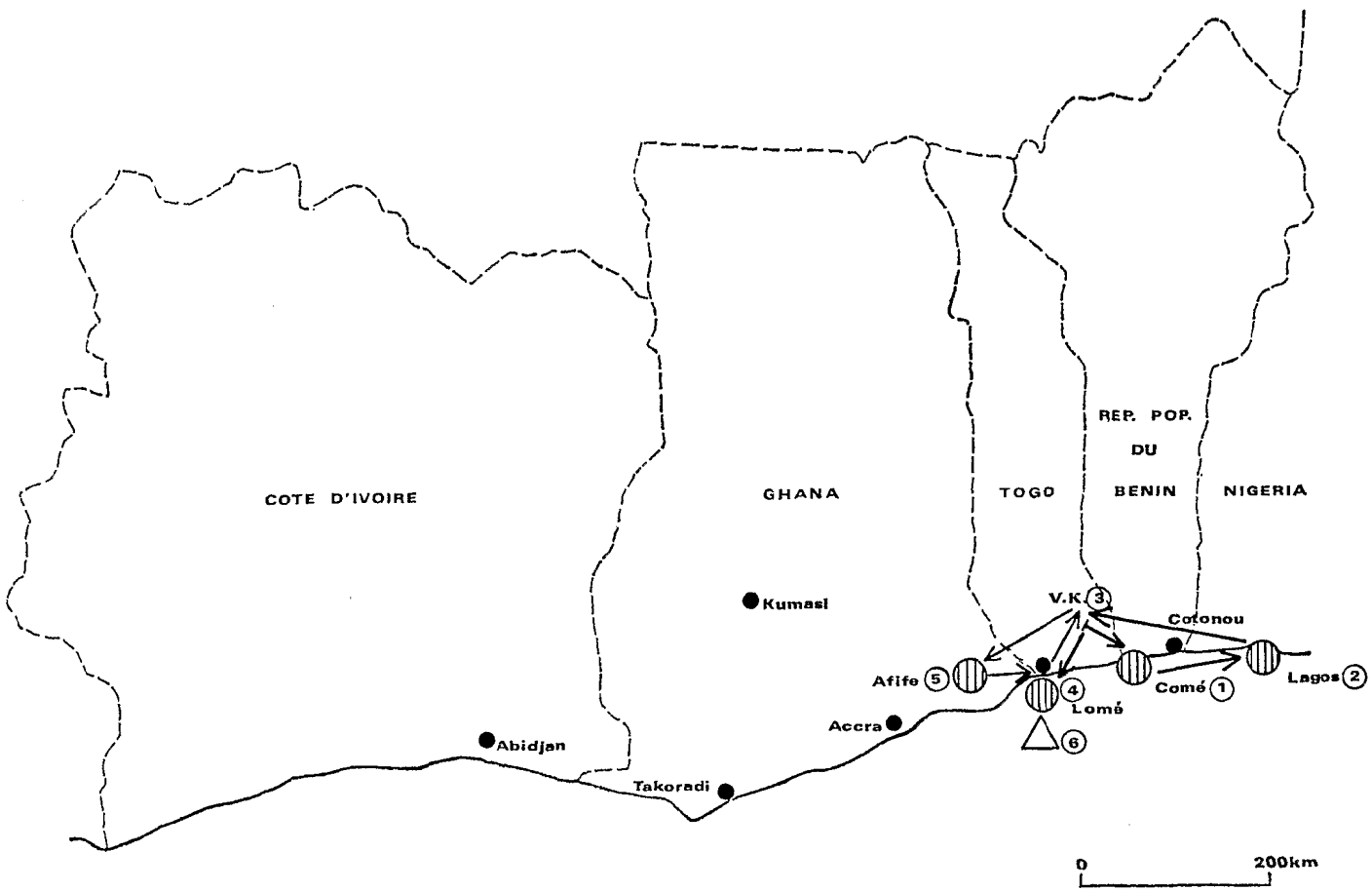
COTE D'IVOIRE
GHANA
TOGO
REP. POP.
DU
BENIN
NIGERIA
Kumasi
V.K. 3
Cotonou
Afife 5
4
Lomé
6
Comé 1
Lagos 2
Accra
Abidjan
Takoradi
0
200km

FIGURE 9a

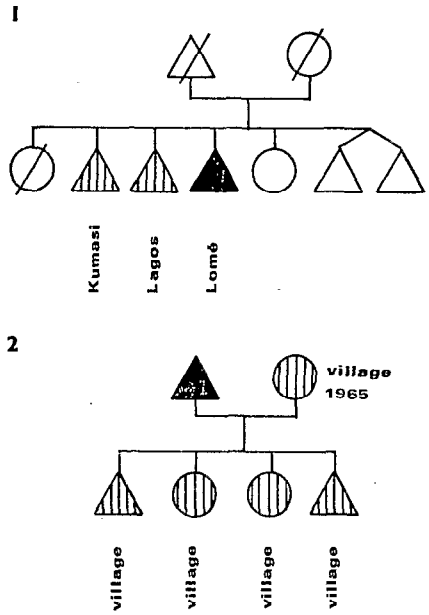

FIGURE 9b

et, au bout de deux ans, il va tenter sa chance à Lomé ; au cours des premiers mois il ne trouve aucun travail, et l'on peut penser que le village supporte le coût de son loyer (modeste, il est vrai) et l'entretien de sa famille venue le rejoindre (il vient d'avoir un second enfant). A 25 ans, il entre dans un circuit d'emploi salarié du secteur para-étatique (Port autonome, Office des produits agricoles du Togo) ; les emplois qu'il occupe (simple manœuvre) correspondent pour A. K. à une déqualification, même si, par ailleurs, les salaires ne sont pas parmi les plus bas (au port, avec les travaux de nuit, il peut émarger au double du SMIC de l'époque fixé seulement, il est vrai, autour de 7 500 F CFA). Ces emplois de manœuvre à la journée sont également très précaires et, au port en particulier, la tentation est grande d'arrondir ses fins de mois en faisant commerce des produits que l'on manipule. A. K., accusé de vol de fripes, est licencié et, comme cela arrive souvent en pareil cas, part « se faire oublier » quelques mois au village en emmenant sa famille ; pour nourrir tout son monde (il a eu un quatrième enfant), il loue une terre pour 2 000 F CFA. Quelques mois plus tard il laisse tout, terre, femme, enfants... et gagne le Ghana (région de Kéta) où il est hébergé par un ami d'apprentissage et occupe des emplois de salarié agricole *(apaato)* pour un revenu assez minime de l'ordre de 1,25 cédi par jour (soit moins de 250 F CFA au cours officiel). Pourquoi ce départ ? Revenu insuffisant de la terre louée au village ? On songe plutôt à une migration de fuite liée à l'affaire de son licenciement ; A. K. met sa famille en sécurité et se met lui-même momentanément « à l'abri » mais son intention de revenir est manifeste : il préfère avoir des gages dérisoires mais

rester à proximité de la frontière togolaise plutôt que de tenter sa chance à Accra ou sur les plantations de café et de cacao.

Au moment de l'enquête il vient d'ailleurs de regagner Lomé où, hébergé par un compatriote, il est à la recherche d'un emploi. Cela fait près de trois ans qu'il n'a eu aucun contact avec sa famille (on peut supposer que sa femme cultive la parcelle louée).

On a ici un assez remarquable cas de « déstabilisation » tardive et de marginalisation volontaire d'un migrant pour des raisons apparemment fortuites mais qui, en fait, manifestent l'existence d'une économie urbaine souterraine fonctionnant en partie sur le « coulage ».